



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accès aux traitements adaptés pour le cancer du sein triple négatif métastatique

Question écrite n° 45533

Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la prise en charge des patientes atteintes de cancer du sein métastatique triple négatif. Ce sous-type de cancer du sein est diagnostiqué le plus souvent chez des femmes de moins de 40 ans. Il présente de plus un fort risque de rechute métastatique. En France, il concerne environ 9 000 femmes chaque année, soit 15 % des cancers du sein. Dans certains pays tels que les États-Unis d'Amérique, l'Australie ou l'Allemagne des traitements existent, comme l'immunothérapie ou la vaccinothérapie. Cela conduit certaines patientes à se rendre à l'étranger dans l'espoir d'un traitement. Encore faut-il le pouvoir financièrement. En septembre 2021, après avis favorable de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, la Haute autorité de santé (HAS) a autorisé l'accès précoce au Trodelvy (sacituzumab govitecan) pour les personnes en échec thérapeutique à partir de deux lignes de traitement systémique. Le trodelvy conjugué à une chimiothérapie est déjà accessible dans le cadre d'autorisation temporaire d'utilisation nominative depuis le 4 novembre 2020 et d'autorisation d'accès compassionnel depuis le 1er juillet 2021, pour un nombre limité de patientes. Les données d'efficacité et de tolérance mettent en lumière un gain absolu de survie de près de 4 mois. La Haute autorité de santé a considéré notamment que la mise en œuvre de ce traitement ne peut pas être différée. En effet, il s'agit d'un traitement spécifique du cancer à visée curative pour une maladie dont le pronostic vital au stade avancé est engagé à court terme. Il existe donc un espoir de prendre en charge certaines patientes, dont la santé et la vie sont en danger et pour lesquelles le parcours de soin n'a pas apporté les effets escomptés. Le Trodelvy est commercialisé par le laboratoire Gilead. Toutefois, malgré l'autorisation temporaire d'utilisation (ATU) reçue fin 2020, ledit laboratoire n'aurait pas la capacité de livrer les traitements nécessaires. Cela met en péril la vie de nombreuses femmes dont la santé ne permet pas de patienter. Elle lui demande donc d'indiquer ce que le Gouvernement met en œuvre pour permettre d'approvisionner dans les plus brefs délais les hôpitaux français en Trodelvy pour donner un espoir de guérison aux patientes atteintes de cancer du sein métastatique triple négatif.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Pires Beaune](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45533

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mai 2022](#), page 3183

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)